



AVIS D'OUVERTURE DE LA CONCERTATION

COMMUNE DE SAINT-MEDARD-EN-JALLES

PROJET D'AMENAGEMENT DE L'AVENUE DE MARTIGNAS ET LA PLACE GEORGES BLANC

Le public est informé que, par délibération n° **2026-187** en date du 22/05/2026, le Conseil de Bordeaux Métropole a décidé d'ouvrir une concertation sur le projet de l'avenue de Martignas et la place Georges Blanc sur la commune de Saint-Médard-en-Jalles.

Un dossier de présentation du projet et un registre de concertation seront respectivement déposés :

- au Pôle Territorial Ouest de Bordeaux Métropole, 10-12 avenue des Satellites, 33185 Le Haillan ;
- en mairie de Saint-Médard-en-Jalles, 6 place de l'Hôtel de ville, 33160 Saint-Médard-en-Jalles.

Ce dossier sera tenu à la disposition du public qui pourra formuler ses observations sur les registres prévus à cet effet, à compter du 10/09/2026, aux jours et heures habituels d'ouverture au public et ce, pendant toute la durée de la concertation, ainsi que sur le site internet <http://participation.bordeaux-metropole.fr>.

Des temps dédiés à la concertation seront organisés :

- Une réunion publique ouverte à tous le 24 septembre 2026 à 18h30, Grange de Magudas, Rue Condorcet 33160 Saint-Médard-en-Jalles, pour lancer la concertation, informer de la démarche engagée et recueillir les avis,
- Du porte-à-porte pour rencontrer les commerçants de manière individuelle,
- Un questionnaire en ligne disponible sur le site de la participation de Bordeaux Métropole,
- Une journée de concertation le 30 septembre 2026
- Un atelier participatif le 8 octobre 2026 - à 18h30, Grange de Magudas, pour travailler sur les priorités d'aménagement,

La clôture de la concertation sera annoncée par voie de presse et sur le site <http://participation.bordeaux-metropole.fr>.

Thomas CAZENAVE

Président de Bordeaux Métropole